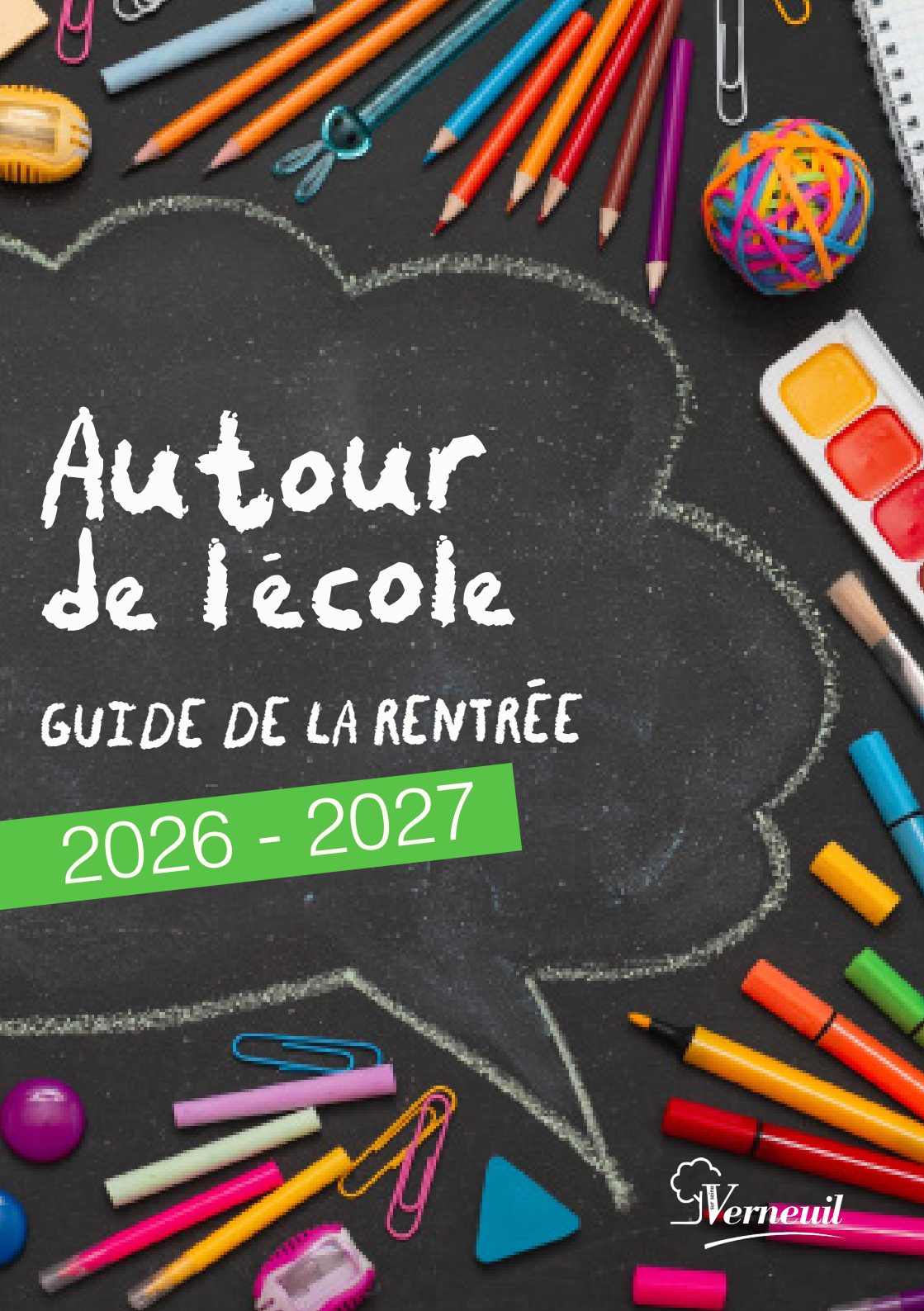




Autour de l'école

GUIDE DE LA RENTRÉE

2026 - 2027

Édito

Chaque rentrée est un nouveau départ. Pour les enfants, c'est l'occasion de retrouver leurs camarades, de découvrir de nouvelles connaissances et de grandir. Pour les familles, c'est aussi le moment de reprendre le rythme de l'année scolaire.

À Verneuil-sur-Seine, notre priorité est de vous accompagner au quotidien en rendant cette rentrée toujours plus simple, plus sereine et plus adaptée à vos besoins.

Ce guide de la rentrée autour de l'école a été conçu pour vous accompagner tout au long de l'année scolaire. Vous y trouverez toutes les informations utiles concernant la restauration scolaire, les accueils périscolaires, les activités, les démarches administratives.

Au-delà des informations pratiques, ce guide témoigne de notre engagement en faveur d'une école accueillante, inclusive et tournée vers l'avenir. Aux côtés des équipes éducatives, des agents municipaux, des associations de parents d'élèves et des familles, nous poursuivons nos actions pour offrir aux enfants les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui contribuent chaque jour à la réussite de nos élèves. Ensemble, nous faisons de Verneuil-sur-Seine une ville attentive à ses enfants et à leurs familles.

Nos engagements pour cette année scolaire

Des démarches simplifiées pour les familles

► **L'Espace Citoyens** vous permet de réaliser en ligne l'ensemble de vos démarches liées à la vie scolaire et périscolaire : inscriptions, réservations, suivi de votre dossier familial et gestion des prestations, paiement des factures.

► **Nouveauté** : possibilité de régler vos factures en e-CESU, pour davantage de simplicité et de souplesse.

Accompagner les enfants à chaque étape de leur scolarité

► **Distribution d'un kit scolaire** offert à chaque élève entrant en CP, afin d'accompagner leurs premiers apprentissages.

► **Remise d'un livre** à chaque enfant entrant en Petite Section de maternelle, pour développer le plaisir de lire dès le plus jeune âge.

► **Distribution d'un agenda scolaire** aux élèves de **CM2**, réalisé en partenariat avec la **Ligue contre le cancer**, pour accompagner leur organisation tout en les sensibilisant aux enjeux de prévention et de santé.

► **Mise en place d'une cérémonie de remise de récompenses aux élèves de CM2**, organisée en fin d'année scolaire pour célébrer leur parcours à l'école élémentaire et les accompagner symboliquement dans leur passage au collège.

Sensibiliser et accompagner les citoyens de demain

🔵 **Mise en place d'actions de sensibilisation tout au long de l'année scolaire**, en partenariat avec les équipes éducatives, afin d'accompagner les élèves dans leur parcours de citoyens. Ces interventions porteront notamment sur la **lutte contre le harcèlement scolaire, les usages responsables du numérique avec le programme « Internet sans crainte », la sécurité routière, l'initiation aux gestes de premiers secours, le développement durable** ainsi que d'autres actions de prévention, de santé, de citoyenneté et de respect de l'environnement adaptées à chaque âge.

Je souhaite à tous les élèves une excellente rentrée, riche en découvertes, en réussites et en beaux projets.

Très belle année scolaire à toutes et à tous !

Carole GODARD

*Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance,
à l'enfance, à la parentalité et à l'éducation*

Sommaire

Calendrier scolaire 2026-2027	p.5
Emploi du temps en période scolaire	p.6
Les temps périscolaires et extrascolaires	p.7
Infos pratiques fonctionnement	p.7
1 - Les accueils périscolaires du matin	p.7
2 - La restauration scolaire	p.7
3 - L'accueil périscolaire du soir	p.9
4 - L'étude surveillée	p.9
5 - L'accueil périscolaire post-étude	p.9
6 - Les accueils de loisirs des mercredis et vacances	p.10
Infos pratiques inscriptions/réservations	p.14
1 - Le dossier administratif	p.15
2 - Réservation des jours de fréquentation souhaités	p.15
3 - Le paiement des factures	p.16
4 - Les tarifs	p.17

Calendrier Scolaire 2026-2027

(sous réserve de modifications)

La rentrée scolaire aura lieu le **mardi 1^{er} septembre 2026**

Les vacances

Toussaint - Du samedi 17 octobre 2026 au dimanche 1^{er} novembre 2026

Noël - Du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027

Hiver - Du samedi 6 février 2027 au dimanche 21 février 2027

Printemps - Du samedi 3 avril 2027 au dimanche 18 avril 2027

Été - Du samedi 3 juillet 2027 au mardi 31 août 2027

Les jours fériés

Dimanche 1^{er} novembre 2026

Mercredi 11 novembre 2026

Vendredi 25 décembre 2026

Vendredi 1^{er} janvier 2027

Lundi 29 mars 2027

Samedi 1^{er} mai 2027

Jeudi 6 mai 2027

Vendredi 7 mai 2027 (pont du jeudi de l'Ascension)

Samedi 8 mai 2027

Lundi 17 mai 2027

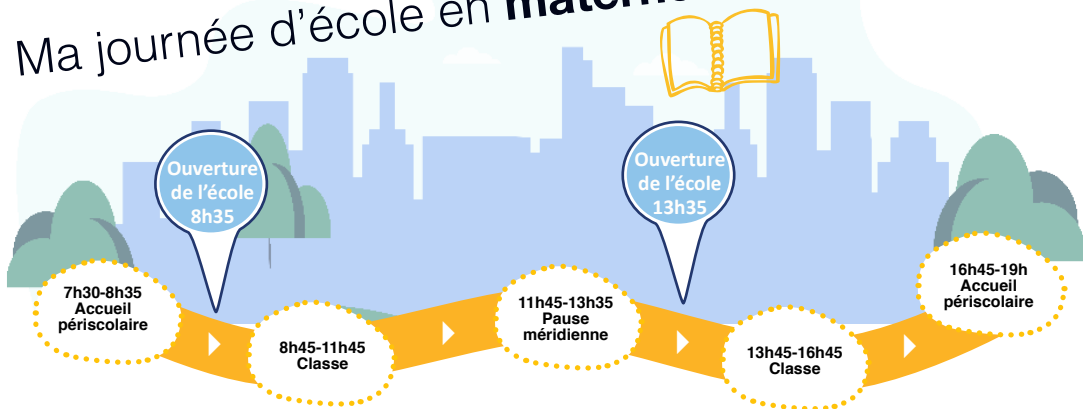
Mercredi 14 juillet 2027

Dimanche 15 août 2027

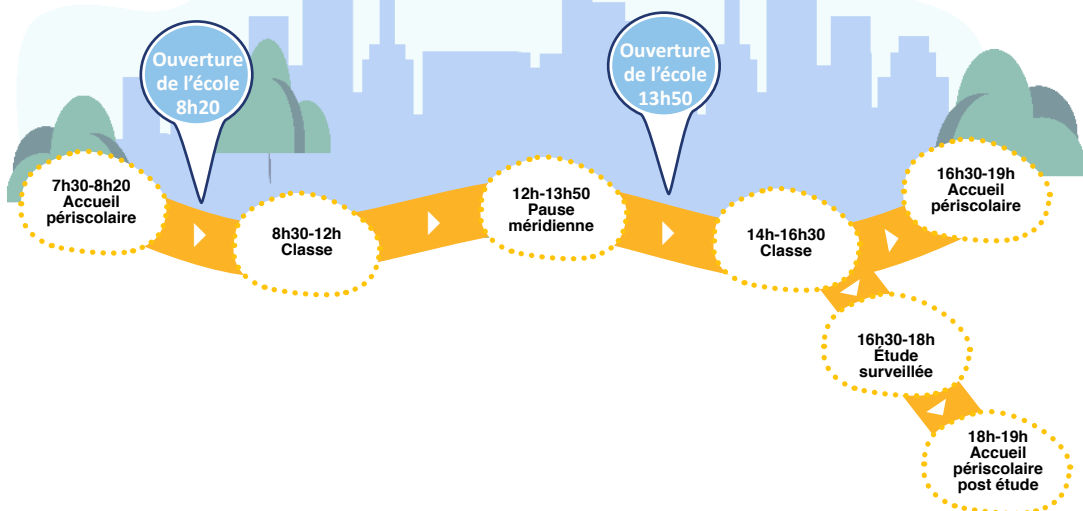


Emploi du temps en période scolaire, lundi, mardi, jeudi et vendredi

Ma journée d'école en **maternelle**



Ma journée d'école en **élémentaire**



LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les temps périscolaires et extrascolaires sont proposés et organisés par la Ville dans chacune des écoles maternelles et élémentaires et dans chacun des accueils de loisirs de la Ville. Il s'agit de temps de détente et de repos, avec des activités de loisirs éducatifs.

Ces temps périscolaires sont facultatifs : les parents font le choix d'y inscrire leurs enfants ou non.

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'organisation des réservations et les modalités d'accueil dans le règlement des activités périscolaires et extrascolaires, disponible via l'Espace Citoyens.

INFOS PRATIQUES FONCTIONNEMENT



1/ Les accueils périscolaires du matin

Les équipes d'animation et ATSEM accueillent les enfants dès 7h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les accueils périscolaires se situent dans les locaux des écoles excepté pour l'école maternelle Jean-Jaurès où les enfants sont regroupés dans des locaux périscolaires mutualisés côté école élémentaire avec 2 salles de vie distinctes. Des activités libres et ludiques sont proposées aux enfants.

Les enfants peuvent y être déposés jusqu'à :

- ▶ 8h35 pour l'accueil maternel,
- ▶ 8h20 pour l'accueil élémentaire.

Au-delà de ces horaires, les enfants doivent être accompagnés à l'école directement.

2/ La restauration scolaire

Le temps de pause méridienne se déroule dans chacune des écoles de la Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h35 en maternelle et de 12h à 13h50 en élémentaire.

La prise en charge en restauration se fait uniquement pour les enfants présents en classe le matin.

Aucune sortie n'est autorisée durant les horaires de la pause méridienne à l'exception des sorties prévues pour un rendez-vous médical ou paramédical.

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal constitué d'ATSEM, d'animateurs et d'agents de restauration. Une transition avec passation d'informations est mise en place avec les enseignants à la fin du temps de restauration : à 13h35 en maternelle et à 13h50 en élémentaire.

Des ateliers par classes sont mis en place par les animateurs et des intervenants extérieurs : ateliers manuels, sportifs ou artistiques, sophrologie, lecture, ...

Les menus

La Ville propose 2 types de repas, un repas standard ou un repas sans viande. Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage à l'entrée de chaque école, sur le site de la Ville : www.verneuil78.fr et sur l'Espace Citoyens.

Les allergies alimentaires

Dans le cas d'une allergie alimentaire complexe, l'enfant peut être accueilli au restaurant scolaire avec un panier repas, uniquement si un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) a été mis en place. La constitution du dossier s'effectue auprès de l'Accueil Éducation. Ce PAI est renouvelable chaque année pour tenir compte des évolutions de santé de l'enfant.

CONTACTS :

Responsable de l'organisation des restaurants scolaires et des PAI :

Élodie VIGNERON

Courriel : gestion.restauration@verneuil78.fr

Tél. : 01 39 71 57 50



3/ L'accueil périscolaire du soir

L'accueil périscolaire du soir se déroule dans chacune des écoles de la Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès la fin de la classe, à 16h45 en maternelle et à 16h30 en élémentaire, et jusqu'à 19h.

Les enfants sont pris en charge par les animateurs de la Ville au sein de leur école excepté pour l'école maternelle Jean-Jaurès où les enfants sont regroupés dans des locaux périscolaires mutualisés côté école élémentaire avec 2 salles de vie distinctes. Un goûter est fourni par le service de restauration.

Pour assurer le bon déroulement de l'accueil et du goûter des enfants, les familles ne pourront venir chercher les enfants qu'à partir de 17h30.

4/ L'étude surveillée



Pour les enfants scolarisés en école élémentaire, un temps d'étude surveillée est organisé de 16h30 à 18h. Ensuite, les enfants peuvent être accueillis à l'accueil post-étude de 18h à 19h. (Attention, une réservation est nécessaire).

Les études surveillées peuvent être encadrées par des enseignants ou par des animateurs diplômés du

baccalauréat. Le temps d'étude commence par un temps récréatif et de goûter (fourni par les parents) qui dure 30 minutes. Après quoi, les enfants rejoignent une salle de classe pour effectuer leurs devoirs en autonomie. L'étude permet d'accompagner les enfants à faire leurs devoirs et les aider à s'organiser. Il ne s'agit pas de cours individuels ni de soutien scolaire. À 18h, les enfants sont récupérés par les familles ou peuvent quitter seul l'établissement si une autorisation parentale a été fournie.

5/ L'accueil périscolaire post-étude

À la sortie de l'étude surveillée, les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants à l'accueil post-étude de 18h à 19h. Ils sont pris en charge par l'équipe d'animation qui leur propose des activités ouvertes : jeux de société, constructions, petits jeux collectifs, etc.

CONTACT DES COORDINATEURS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES :

Coordinateur élémentaire + Jean-Jaurès maternelle

Tristan LE TRONG - Tél. : 06 23 46 32 38

Courriel : enfance@verneuil78.fr

Coordinateur maternelle (excepté Jean-Jaurès maternelle)

Noémie MANCINI - Tél. : 06 07 33 36 26

Courriel : enfance@verneuil78.fr

CONTACT DES ÉQUIPES SUR PLACE :

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MATIN ET SOIR / RESTAURATION SCOLAIRE / ÉTUDE SURVEILLÉE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
F. DOLTO	1 rue Jean d'Esparbès	01 39 28 02 91 06 13 95 62 52
CHEMIN VERT	Rue du Chemin Vert	01 39 65 94 64 06 07 33 36 26
J. PRÉVERT	Rue Jacques Prévert	01 39 71 12 36 06 07 33 36 26
OLYMPE DE GOUGES	Allée des Bleuets	01 39 71 18 10 06 07 33 34 32
J. JAURÈS MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE	3 boulevard André- Malraux	01 39 65 61 82 06 72 54 19 81
LA GARENNE ÉLÉMENTAIRE	Allée des Bleuets	01 39 71 15 49 06 72 54 16 51
LA SOURCE	Allée des Bleuets	01 39 71 15 49 07 88 50 09 68

6/ Les accueils de loisirs des mercredis et des vacances

Les enfants sont accueillis en journée complète avec le repas et le goûter.

Maternelle Françoise Dolto (mercredi et vacances scolaires)

7h30-9h : accueil des familles

9h-11h30 : temps d'activités

11h30-13h30 : déjeuner

13h30-15h30 : sieste pour les enfants de petite section

13h30-14h30 : temps calme pour les enfants de moyenne et grande section.

14h30-16h : temps d'activités

16h-17h : goûter

17h-19h : accueil des familles

CONTACT :

Directrice de l'accueil de loisirs maternel Françoise-Dolto : Noémie MANCINI

Courriel : enfance@verneuil78.fr

Tél. : 06 07 33 36 26

Élémentaire Jean Zay (mercredi et vacances scolaires)

7h30-9h : accueil des familles

9h-11h30 : temps d'activités

11h30-13h30 : déjeuner

13h30-14h30 : temps calme

14h30-16h : temps d'activités

16h-17h : goûter

17h-19h : accueil des familles

En dehors des vacances scolaires, les mercredis, les élèves de CM1 et CM2 sont accueillis dans les locaux de l'annexe La Garenne/La Source. Les modalités de dépôt et de récupération des enfants sont les mêmes que celles de l'accueil de loisirs Jean-Zay.

CONTACT :

Directeur de l'accueil de loisirs élémentaire Jean-Zay : Tristan LE TRONG

Courriel : enfance@verneuil78.fr

Tél. : 06 23 46 32 38

Les accueils de loisirs Françoise-Dolto et Jean-Zay fonctionnent tous les mercredis et les vacances scolaires sauf :

- ◊ du lundi 28 décembre 2026 au vendredi 1^{er} janvier 2027
- ◊ les deux premières semaines du mois d'août à savoir du lundi 2 août au vendredi 13 août 2027

École Municipale des Sports : (Le mercredi hors vacances scolaires)

L'École Municipale des Sports est ouverte aux enfants scolarisés de la moyenne section de maternelle au CM2, qu'ils fréquentent, ou non, un accueil de loisirs de la ville. Cette offre multisports permettra aux enfants de découvrir et d'être initiés à différentes disciplines sportives. L'adhésion est annuelle.

Les enfants seront encadrés, chaque mercredi des périodes scolaires, par les éducateurs sportifs municipaux, sur différents créneaux (en fonction de l'âge des participants) :

9h - 10h30 > moyenne section + grande section

10h30 - 12h > CP + CE1

13h30 - 15h > CE2 + CM1 + CM2

Les activités proposées seront réalisées sous forme de cycles :

- ◊ Sports de plein air (athlétisme, golf, marche nordique, jeux traditionnels ...)
- ◊ Jeux d'opposition (lutte, judo, capoeira, chambara, boxe ...)
- ◊ Activités artistiques (danse, gymnastique, acrosport ...)
- ◊ Sports de raquettes (tennis, tennis de table, badminton ...)
- ◊ Sports collectifs (handball, basketball, football, flag rugby ...)

Si l'enfant ne fréquente pas d'accueil de loisirs :

Il devra être déposé chaque mercredi pour son créneau d'activité au **Complexe sportif La Garenne** et devra être récupéré à l'issue de la séance.

Si l'enfant fréquente les accueils de loisirs de la ville :

Il sera accompagné et raccompagné par un animateur ou un éducateur sportif entre l'accueil de loisirs et le site de pratique sportive (ou le site de restauration).

CONTACT :

Responsable de l'École Municipale des Sports : Yohan DEVARENNE

Courriel : sports@verneuil78.fr

Tél. : 01 39 71 57 60

Pass'Sport découverte (vacances scolaires) : stage d'une semaine de découverte sportive soumis à inscription pour chaque période.

Les stages sportifs sont réservés uniquement aux enfants scolarisés en école élémentaire.

8h30-9h : accueil des familles

9h-12h : temps d'activités sportives

12h-14h : déjeuner et temps calme

14h-17h : temps d'activités sportives

17h-17h30 : goûter

17h30-18h : accueil des familles

Il est proposé chaque 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires (automne, hiver et printemps) et pendant l'été, les deux premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août.

Il fonctionne sous forme d'un stage sportif à la semaine. La famille qui souhaite inscrire son enfant doit réserver la semaine entière, il n'y a pas de possibilité d'accueil à la journée.

Le « Pass'Sport découverte » ne fonctionne pas pendant les vacances de Noël.

CONTACT :

Responsable du Pass'Sport découverte : Yohan DEVARENNE

Courriel : sports@verneuil78.fr

Tél. : 01 39 71 57 60

Le projet de fonctionnement détaillé de chaque accueil de loisirs est disponible directement auprès du directeur de la structure.

CALENDRIER 2026-2027
ACCUEIL DE LOISIRS & PASS'SPORT - (RÉSERVATIONS/ANNULATION - FERMETURE - PERIODE DE VACANCES)

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
M 1 Rentrée	J 1 (Accueils de loisirs)	D 1 Férié	M 1 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances)	V 1 Férié	L 1
M 2	V 2 Vacances & Pass'Sport	L 2	M 2	S 2	M 2
J 3	D 4	M 3	J 3	D 3	M 3
M 4	L 5 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	M 4	V 4 (Accueils de loisirs Vacances)	L 4	J 4
V 5	M 6	J 5	S 5	M 5	V 5
S 6	M 7	V 6	D 6	M 6	S 6
D 7	M 8	S 7	L 7	J 7	D 7
L 8	M 9	D 8	M 8	V 8	L 8
M 9	V 9 (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	L 9	M 9	S 9	M 9
J 10	S 10	M 10	V 10 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances)	D 10	M 10
V 11	D 11	M 11 Férié	S 11	L 11	J 11
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	V 12
D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13
L 14	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14
M 15	J 15	D 15	M 15	V 15 (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	L 15
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16
J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18
S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	S 20
L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21
M 22 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	J 22	D 22	M 22	V 22 (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	L 22
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23
J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
V 25	D 25	M 25 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances)	V 25 Férié	L 25	J 25
S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26
D 27	M 27	V 27 (Accueils de loisirs Vacances)	D 27	M 27	S 27
L 28 Période d'inscription & d'annulation	M 28	D 28	L 28 Fermeture Accueil de Loisirs	J 28	D 28
M 29	J 29	L 29	M 29	V 29 (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	
	S 31		J 31	D 31	

* Pour rappel, aucun ajout ou aucune annulation ne sera pris en compte en dehors des périodes de réservation indiquées dans le calendrier.

Semaine Pass Sport

Vacances Zone C

CALENDRIER 2026-2027
ACCUEIL DE LOISIRS & PASS'SPORT - (RÉSERVATIONS/ANNULATION - FERMETURE - PERIODE DE VACANCES)

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
L 1	J 1	S 1 Férié	M 1	J 1	D 1
M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2
J 3	S 3	L 3	J 3	S 3	M 3
M 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4
V 5	L 5	M 5	S 5	L 5	J 5 Fermeture des Accueils de loisirs
S 6	M 6	J 6 Férié	D 6	M 6	V 6
D 7	M 7	V 7 Ecoles fermées	L 7	M 7	S 7
L 8	J 8	S 8 Férié	M 8 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	J 8	D 8
M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9
M 10	S 10	L 10	J 10 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	S 10	M 10
J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11 Fermeture des Accueils de loisirs
V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12
S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13
D 14	M 14	V 14	L 14	M 14 Férié	S 14
L 15	J 15	S 15	M 15 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	J 15	D 15 Férié
M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16
M 17	S 17	M 17	J 17 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	S 17	M 17
J 18	D 18	L 17 Férié	V 18	D 18	M 18
V 19	L 19	M 18	S 19	L 19	J 19
S 20	M 20	M 19	D 20	M 20	V 20
D 21	M 21	J 20	L 21	M 21	S 21
L 22	J 22	V 21	M 22 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	J 22	D 22
M 23	V 23	S 22	M 23	V 23	L 23
M 24	S 24	D 23	J 24 Période d'inscription & d'annulation (Accueils de loisirs Vacances & Pass'Sport)	S 24	M 24
J 25	D 25	L 24	V 25	D 25	J 25
V 26	L 26	M 25	S 26	L 26	V 26
S 27	M 27	M 26	D 27	M 27	S 27
D 28	J 28	V 28	L 28	M 28	D 28
L 29	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29
M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30
		L 31		S 31	M 31

* Pour rappel, aucun ajout ou aucune annulation ne sera pris en compte en dehors des périodes de réservation indiquées dans le calendrier.

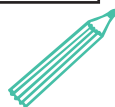
Semaine Pass Sport

Vacances Zone C

CONTACTS DES ÉQUIPES SUR PLACE :

ACCUEILS DE LOISIRS	ADRESSE	TÉLÉPHONE
F. DOLTO	1 rue Jean d'Esparbès	01 39 28 02 91 06 07 33 36 26
JEAN ZAY	6 rue Jean Zay	01 39 28 07 17 06 23 46 32 38
PASS'SPORT DÉCOUVERTE	Complexe sportif F. Pons 6 route de Chapet	01 39 71 57 60 01 39 71 59 71
ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS	Complexe Sportif La Garenne, Rue de Bazincourt	01 39 71 57 60 01 39 71 59 71

INFOS PRATIQUES INSCRIPTIONS/RÉSERVATIONS



Attentive à simplifier vos formalités administratives, la commune de Verneuil-sur-Seine a mis en place un Espace Citoyens personnalisé et accessible par son site Internet. Votre Espace personnel vous permet de consulter vos informations personnelles relatives aux activités de vos enfants et effectuer certaines démarches en ligne :

- Effectuer l'inscription administrative pour les activités péri et extra-scolaires,
- Effectuer l'inscription scolaire,
- Gérer le planning des réservations de vos enfants. C'est vous qui renseignez le jour de présence de vos enfants aux différentes activités péri et extra-scolaires (ajout, modification ou annulation d'une réservation dans le respect des délais impartis, 5 jours avant la date de fréquentation / 4 semaines pour les vacances scolaires),
- Signaler une absence durant les activités péri et extra-scolaires (absence d'enseignements, maladie, rendez-vous médical...),
- Renseigner ou modifier les informations relatives à votre enfant,
- Suivre les demandes effectuées depuis mon espace,
- Payer, consulter et éditer vos factures,
- Mettre à jour les coordonnées relatifs au foyer,
- Editer une attestation fiscale,
- Adhérer au prélèvement automatique,
- Déclarer les ressources relatives au foyer,

Vous pouvez accéder à votre Espace Citoyens grâce au lien suivant :
<https://www.espace-citoyens.net/verneuil78/espace-citoyens/>

Si vous n'avez pas d'identifiant, vous pouvez créer votre espace personnel directement en ligne.

1/ Le dossier administratif

Chaque année scolaire, les familles doivent procéder à l'inscription administrative de leur(s) enfant(s) sur l'Espace Citoyens pour pouvoir bénéficier des activités périscolaires et extrascolaires proposées par la Ville. Après le traitement de votre dossier administratif et sa validation par l'Accueil Éducation, vous pourrez procéder aux réservations des activités périscolaires pour vos enfants sur votre Espace Citoyens.

Sans cette inscription administrative et le dépôt de votre dossier numérique, aucune réservation ne pourra être effectuée et l'enfant ne pourra pas être pris en charge.

La validation de votre dossier administratif vous permettra d'accéder aux réservations des activités périscolaires.

2/ Réservation des jours de fréquentation souhaités

Pour effectuer les réservations de vos enfants aux activités périscolaires et extrascolaires, vous devez aller directement sur votre Espace Citoyens.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous devez vous rendre à l'Accueil Éducation pour procéder aux réservations.

Dans tous les cas, la réservation doit s'effectuer :

- **5 jours avant la date de fréquentation** (samedi, dimanche et jour férié compris dans les 5 jours) pour les activités périscolaires et l'accueil de loisirs des Mercredis,
- Les inscriptions aux accueils de loisirs pour les vacances scolaires ouvrent **4 semaines avant le début des vacances et se clôturent strictement 7 jours avant leur commencement**. Passé ce délai de clôture, aucune annulation, modification ou demande de remboursement ne sera acceptée, sauf en cas de force majeure dûment justifiée par un document officiel. Toute demande non accompagnée d'un justificatif valable sera systématiquement refusée.

À noter que les mois de juillet et août constituent une seule et même période de vacances scolaires, telle que définie par le calendrier de l'Éducation nationale.

3 / Le paiement des factures

Une facture unique mensuelle, regroupant l'ensemble des activités du mois écoulé, est disponible sur l'Espace Citoyens avant le 10 de chaque mois.

Le paiement peut s'effectuer :

- ▶ en ligne sur un espace sécurisé de l'Espace Citoyens,
- ▶ par CB au guichet de l'Accueil Éducation,
- ▶ par chèque libellé à l'ordre de la Régie Centrale et déposé dans la boîte aux lettres ou envoyé à l'Accueil Éducation,
- ▶ en espèces (uniquement pour les factures dont le montant est inférieur ou égal à 20 €),
- ▶ en chèques CESU (format papier) ou e-CESU (format numérique - Code affilié / Code NAN : 62607*0) - uniquement pour les accueils périscolaires du matin et du soir pour les enfants d'âge maternel et élémentaire et pour les accueils de loisirs.
- ▶ par prélèvement automatique (RIB à communiquer à l'Accueil Éducation et signature du mandat SEPA),

Toute réclamation concernant une facture doit se faire auprès du régisseur de l'Accueil Éducation dans les 15 jours suivant sa réception à :
regie.centrale@verneuil78.fr

Au-delà de ce délai, aucune contestation ne sera prise en compte.

Vous trouverez le détail des modalités de paiement dans le règlement financier disponible sur votre Espace Citoyens.

CONTACT :

Accueil Éducation : 17 rue Delapierre

Courriel : education@verneuil78.fr

Tél : 01 39 71 57 60

4 / Les tarifs



Restauration scolaire

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs
Restauration scolaire	3,15 €	4,05 €	5,30 €	5,80 €	6,65 €	7,60 €	8,90 €
Restauration scolaire avec Panier Repas (PAI alimentaire uniquement)	1,30 €	1,95 €	3,25 €	3,50 €	4,25 €	5,15 €	5,85 €
Restauration scolaire REPAS IMPRÉVU	6,15 €	7,05 €	8,30 €	8,80 €	9,65 €	10,60 €	11,90 €

Accueil Périscolaire Maternel et Élémentaire

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs
Accueil Périscolaire Matin	2,00 €	2,40 €	2,60 €	2,80 €	3,30 €	3,70 €	4,35 €
Acc. Périscolaire Matin IMPRÉVU	4,00 €	4,40 €	4,60 €	4,80 €	5,30 €	5,70 €	6,35 €
Accueil Périscolaire Soir*	3,40 €	4,00 €	4,75 €	5,05 €	5,35 €	5,70 €	6,65 €
Acc. Périscolaire Soir sans goûter (PAI alimentaire uniquement)	3,00 €	3,65 €	4,25 €	4,50 €	4,85 €	5,10 €	6,05 €
Accueil Périscolaire Soir IMPRÉVU*	6,40 €	7,00 €	7,75 €	8,05 €	8,35 €	8,70 €	9,65 €
Étude surveillée 16h30 à 18h00	3,05 €	3,65 €	4,25 €	4,55 €	4,85 €	5,15 €	6,05 €
Post-étude 18h00 à 19h00*	2,00 €	2,40 €	2,60 €	2,80 €	3,30 €	3,70 €	4,35 €
Post-étude IMPRÉVU*	4,00 €	4,40 €	4,60 €	4,80 €	5,30 €	5,70 €	6,35 €

**Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

Accueil de loisirs Maternel Françoise-Dolto

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs
Mercredi / Journée Vacances*	14,20 €	17,30 €	20,50 €	23,65 €	25,15 €	26,85 €	31,60 €
Mercredi / Journée Vacances avec Panier Repas* (PAI alimentaire uniquement)	12,10 €	14,45 €	17,70 €	20,70 €	22,15 €	23,75 €	27,85 €
Mercredi / Journée Vacances IMPRÉVU*	19,20 €	22,30 €	25,50 €	28,65 €	30,15 €	31,85 €	36,60 €

**Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

Accueil de loisirs Élémentaire Jean-Zay

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs / Sans avis d'impo- sition
Mercredi / Journée Vacances*	13,90 €	16,90 €	20,05 €	23,10 €	24,60 €	26,20 €	30,75 €
Mercredi / Journée Vacances avec Panier Repas* (PAI alimentaire uniquement)	11,35 €	13,65 €	16,60 €	19,50 €	20,85 €	22,30 €	26,35 €
Mercredi / Journée Vacances IMPRÉVU*	18,90 €	21,90 €	25,05 €	28,10 €	29,60 €	31,20 €	35,75 €

**Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

École Municipale des Sports des mercredis de l'année scolaire

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs / Sans avis d'impo- sition
Inscription annuelle EMS	98,60 €	118,00 €	139,50 €	148,50 €	157,50 €	168,00 €	198,50 €

Pass'Sport découverte

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs / Sans avis d'impo- sition
Journée Pass'Sport Découverte	13,90 €	16,90 €	20,05 €	23,10 €	24,60 €	26,20 €	30,75 €
Journée Pass'Sport Découverte (PAI alimentaire uniquement)	11,35 €	13,65 €	16,60 €	19,50 €	20,85 €	22,30 €	26,35 €

Dépassement au-delà de 19h

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs / Sans avis d'imposi- tion
Dépassement horaire	4,95 €	5,95 €	7,05 €	8,15 €	8,65 €	9,25 €	10,90 €

ACCUEIL ÉDUCATION

17, rue Delapierre

01 39 71 57 60

Courriel : education@verneuil78.fr

Espace Citoyens : <https://www.espace-citoyens.net/verneuil78/espace-citoyens/>



www.verneuil78.fr



[@VerneuilSurSeine](https://www.facebook.com/VerneuilSurSeine)



[verneuil.sur.seine](https://www.instagram.com/verneuil.sur.seine)



[@VilledeVerneuil](https://twitter.com/VilledeVerneuil)

